

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS DE SOLIGNAC DU 3 JANVIER 2023

PROCES-VERBAL

Le Conseil d'Administration du CCAS de Solignac s'est réuni à la mairie de Solignac après convocation légale du 20 décembre 2022. En l'absence de Monsieur Alexandre PORTHEAULT, c'est Madame Nathalie COIGNAC, qui assure la présidence de la séance.

Présent(e)s :

Mesdames BAYLE, COIGNAC, FOURGEAUD, GRAPTON, GUITARD,
HAMRI, MOURNETAS, SEGARD
Monsieur GOUJEAUD.

Nombre des membres du Conseil d'Administration			
En exercice	Présents	Absents représentés	Absents
13	9	2	2

Procurations et excusés :

- Monsieur PORTHEAULT donne pouvoir à Madame COIGNAC
- Monsieur MERZEAU donne pouvoir à Madame SEGARD
- Mesdames BRUNEAU et LAFFITTE sont absentes excusées.

Désignation du secrétaire de séance :

Mme COIGNAC a été élue secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR

1. Validation du compte-rendu et du procès-verbal de la réunion du CCAS du 23/11/22
2. Questions diverses

1. Validation du compte-rendu et du PV du CCAS du 23 novembre 2022

Approuvée à l'unanimité

2. Modification du délai de limite d'une aide financière

Le CCAS doit statuer sur la prolongation du délai d'une aide financière fractionnée sollicitée au bénéfice de Madame Y, et votée par l'unanimité des membres lors de la commission du 23/11/22.

Par erreur, la délibération indique que l'aide devait être dépensée avant le 31/12/2022 et réglée en plusieurs fois, à réception des factures.

Conformément à la décision prise par le CCAS lors de sa séance du 23/11/22, le CCAS prolonge le délai d'utilisation du crédit de 450 € jusqu'au 31/01/2023.

Par 11 voix pour, 0 abstention, 0 contre.

3. Questions diverses

Livraisons banque alimentaire

En décembre 2022, 4 foyers ont bénéficié de l'aide de la banque alimentaire, ce qui a nécessité une organisation particulière. En janvier 2023, 2 foyers seront concernés.

Collecte nationale des banques alimentaires

Nicole BAYLE, Sylvie GUITARD et Jacques MERZEAU ont participé à la collecte nationale de la banque alimentaire le 26/11/22. L'accueil réservé par le magasin « le marché de Léopold » a été chaleureux.

Colis des aînés

Claire MOURNETAS présente le contenu des colis qui seront apportés aux ainé(e)s qui en ont fait la demande par les élu(e)s au cours de la première quinzaine du mois de janvier.

L'ensemble des points inscrits à l'ordre du jour et des informations et questions diverses ayant été traité, Madame la Vice Présidente lève la séance à 19h15.

La Vice-présidente et secrétaire de séance,

Nathalie COIGNAC